

CN Ventes et Marketing

Canadian National
935 de La Gauchetière Street West
Montreal, Quebec, Canada
H3B 2M9

Le 28 mai 2018

Me Pierre Cossette
Métaux Blackrock Inc.
Vice-Président, Affaires Corporatives
1080, Côte du Beaver Hall, bureau 1606
Montréal, Québec
H2Z 1S8

Objet : Projet de mine et concentrateur à Chibougamau et usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et ferrovanadium à Saguenay

Cher monsieur Cossette,

La présente fait suite à notre rencontre du 10 mai dernier dans laquelle il a été discuté plus en détail des prochaines étapes du projet en rubrique ainsi que de l'échéancier global entourant ce projet.

D'entrée de jeu, et comme mentionné lors de cette rencontre, le CN est fier de collaborer à un projet d'une telle ampleur avec des retombées économiques d'une grande importance pour cette région du Québec. Nous entrevoyons un partenariat à long terme qui sera profitable à toutes les parties prenantes.

Lors de notre rencontre de travail, il a notamment été question du mode de transport de concentré de fer-vanadium en provenance de la mine située à Chibougamau jusqu'au port de Grande-Anse, où se trouvera l'usine de deuxième transformation. Vous nous avez mentionné qu'à terme, les opérations de Métaux Blackrock nécessiteraient 3 trains de 60 wagons par semaine ou alternativement, 120 passages de camions par jour.

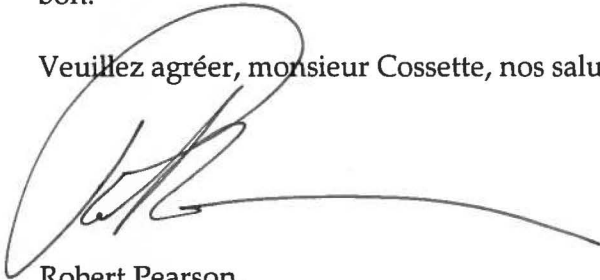
Au niveau du transport ferroviaire, nous vous avons réitéré que le réseau du CN dans cette région s'étend de Chibougamau à Arvida. Les wagons devront alors être interchangeés à Arvida avec le chemin de fer provincial Roberval-Saguenay (« RS ») à destination du Port de Grande-Anse. Cette situation par laquelle des wagons sont interchangeés sur les voies d'une autre compagnie de chemin de fer n'est pas unique à Métaux Blackrock, bien au contraire.

Qui plus est, lors de la rencontre vous avez clairement exprimé des signes de mécontentement relativement aux taux proposés par le Chemin de fer RS compte tenu de la courte distance à parcourir sur ce réseau et avez fait état des droits et recours de Métaux Blackrock à l'encontre de la pratique du RS. Vous avez même proposé que le CN obtienne des droits de circulation sur les voies du RS. Notre expérience suggère qu'il est préférable à des fins d'efficacité opérationnelle de laisser le chemin de fer propriétaire des voies y intégrer les opérations relatives à votre trafic que d'imposer un chemin additionnel avec lequel risques de conflits opérationnels et les enjeux de responsabilité sont grands. À cet égard, nous vous suggérons de poursuivre vos discussions avec le RS relativement aux taux proposés pour votre trafic sur leurs voies.

Finalement, nous tenons à clarifier qu'il est erroné de prétendre, comme vous l'avez fait lors de la rencontre, que le CN refuse de fournir le service du point d'origine, soit Chibougamau à la destination finale, le Port de Grande-Anse. Le CN n'est sous aucune obligation de fournir un service sur des voies ferroviaires ne lui appartenant pas. Les obligations statutaires du CN relativement au niveau de service à Métaux Blackrock et qui sont prévues à la *Loi sur les transports du Canada* cessent à Arvida et nous sommes disposés à opérer jusqu'à ce point à un prix à être négocié entre les parties.

Nous espérons que les audiences au BAPE prévues au mois de juin prochain se dérouleront sans anicroches et sommes disposés à vous rencontrer à votre convenance, lorsque vous en jugerez bon.

Veillez agréer, monsieur Cossette, nos salutations les meilleures,



Robert Pearson,
Premier Directeur – Ventes
Canadien National

cc. Jerome Lavoie – CN
Yannick Landry – CN
Fred Pietrecupa – CN
Patrice Beaudry – Blackrock Metals